

8 mars 2024

Le calvaire étouffé des Palestiniennes

Par Meriem Laribi

Le 4 mars, l'ONU a publié un rapport sur les viols et agressions sexuelles commises le 7 octobre contre des Israéliennes. Si ce texte a rencontré un vaste écho médiatique, il n'en va pas de même pour un autre rapport des Nations unies qui concerne cette fois le traitement des Palestiniennes, en particulier les viols et les agressions sexuelles subies depuis le début de la guerre contre Gaza.

Huit expertes de l'ONU (1) ont sonné l'alarme le 19 février. Dans un communiqué, elles expriment leurs « *plus vives inquiétudes* » à propos des informations obtenues de « *différentes sources* ». Elles dénoncent des exécutions sommaires, des viols, des agressions sexuelles, des passages à tabac et des humiliations sur les femmes et les jeunes filles palestiniennes de Gaza, comme de Cisjordanie. Elles évoquent « *des allégations crédibles de violations flagrantes des droits humains* », dont les femmes et les filles palestiniennes « *sont et continuent d'être victimes* » (2).

Selon les témoignages, les informations et les images qu'elles ont pu recouper, des femmes et des filles « *auraient été exécutées arbitrairement à Gaza, souvent avec des membres de leur famille, y compris leurs enfants* ». « *Nous sommes choquées par les informations faisant état du ciblage délibéré et de l'exécution extrajudiciaire de femmes et d'enfants palestiniens dans des lieux où ils ont cherché refuge ou alors qu'ils fuyaient* » (3), parfois en tenant, bien en évidence, des tissus blancs, en signe de paix. Une vidéo diffusée par [Middle East Eye](#) et ayant beaucoup circulé montre notamment une grand-mère palestinienne abattue par les forces israéliennes dans les rues du centre de la ville de Gaza, le 12 novembre, alors qu'elle et d'autres personnes tentaient d'évacuer la zone. Au moment de son exécution, cette femme, nommée Hala Khreis, tenait par la main son petit-fils qui brandissait un drapeau blanc.

Des centaines de femmes seraient également détenues arbitrairement depuis le 7 octobre, selon les expertes onusiennes. Parmi elles, on compte des militantes des droits humains, des journalistes et des travailleuses humanitaires. En tout, « *200 femmes et jeunes filles de Gaza, 147 femmes et 245 enfants de Cisjordanie* », sont actuellement détenus par Israël, selon Reem Alsalem, rapporteuse spéciale sur les violences faites aux femmes auprès de l'ONU. Elle évoque des personnes « *littéralement enlevées* » de leurs maisons et qui vivent des circonstances de détention « *atroces* ». Nombre d'entre elles auraient été soumises à des « *traitements inhumains et dégradants, privées de serviettes hygiéniques, de nourriture et de médicaments* », détaille encore le communiqué de l'ONU. Des témoignages rapportent notamment que des femmes détenues à Gaza auraient été enfermées dans une cage sous la pluie et dans le froid, sans nourriture.

VIOLS ET AGRESSIONS SEXUELLES

Viennent ensuite les violences sexuelles. « *Nous sommes particulièrement bouleversées par les informations selon lesquelles les femmes et les filles palestiniennes détenues ont également été soumises à de multiples formes d'agression sexuelle, comme le fait d'être déshabillées et fouillées par des officiers masculins de l'armée israélienne. Au moins deux détenues palestiniennes auraient été violées et d'autres auraient été menacées de viol et de violence sexuelle* », alertent les expertes. Ces Palestiniennes seraient « *sévèrement battues, humiliées, privées d'assistance médicale, dénudées puis prises en photos dans des situations dégradantes. Ces images sont ensuite partagées par les soldats* », selon Reem Alsalem. « *Des rapports inquiétants font état d'au moins un bébé de sexe féminin transféré de force par l'armée israélienne en Israël, et d'enfants séparés de leurs parents, dont on ne sait pas où ils se trouvent* », dénonce le communiqué.

Tous ces faits présumés ayant été perpétrés « *par l'armée israélienne ou des forces affiliées* » (police, personnel de prison, etc.). Le groupe d'expertes exige une enquête israélienne ainsi qu'une enquête indépendante, impartiale, rapide, approfondie et efficace sur ces allégations dans laquelle Israël coopère. « *Pris dans leur ensemble, ces actes présumés peuvent constituer de graves violations des droits*

humains et du droit international humanitaire, et équivalent à des crimes graves au regard du droit pénal international qui pourraient être poursuivis en vertu du Statut de Rome », préviennent-elles. « Les responsables de ces crimes présumés doivent répondre de leurs actes et les victimes et leurs familles ont droit à une réparation et à une justice complètes », ajoutent-elles.

Dans une interview à UN News (4), Reem Alsalem déplore le mépris des autorités israéliennes face aux alertes. *« Nous n'avons reçu aucune réponse, ce qui est malheureusement la norme de la part du gouvernement israélien qui ne s'engage pas de manière constructive avec les procédures spéciales ou les experts indépendants. »* Elle précise ensuite que *« la détention arbitraire de femmes et de filles palestiniennes de Cisjordanie et de Gaza n'est pas nouvelle ».*

Ces allégations ont été fermement rejetées par la mission israélienne de l'ONU qui affirme qu'aucune plainte n'a été reçue par les autorités israéliennes et dénigre sur X un *« groupe de soi-disant expertes de l'ONU »*. *« Il est clair que les cosignataires ne sont pas motivées par la vérité mais par leur haine envers Israël et son peuple »,* peut-on lire.

Pourtant un rapport de 41 pages de l'ONG israélienne Physicians for Human Rights Israel (PHRI), daté de février et intitulé *« Violation systématique des droits de l'homme : les conditions d'incarcération des Palestiniens depuis le 7 octobre »* (5) corrobore les dénonciations de l'ONU. On peut y lire de nombreux témoignages décrivant des *« traitements dégradants et des abus graves »*, y compris des cas non isolés de harcèlements et d'agressions sexuelles, de violence, de torture et d'humiliation. Selon PHRI, le nombre de [Palestiniens détenus](#) par le service pénitentiaire israélien (Israel Prison Service) est passé [d'environ 5 500 avant le 7 octobre](#) à près de 9 000 en janvier 2024, dont des dizaines de mineurs et de femmes. Près d'un tiers des personnes détenues sont placées en [détention administrative](#) sans inculpation ni procès : une prise d'otage, en somme. Le rapport de l'ONG confirme que l'armée israélienne a arrêté des centaines d'habitants de Gaza sans fournir aucune information, même quatre mois plus tard, sur leur bien-être, leur lieu de détention et leurs conditions d'incarcération.

EMBRASSER LE DRAPEAU ISRAÉLIEN

Dans le rapport de l'ONG israélienne PHRI, des témoignages de Palestiniens attestent notamment que des gardes de l'Israel Prison Service (IPS) les ont forcés à embrasser le drapeau israélien et que ceux qui ont refusé ont été violemment agressés. C'est le cas de Nabila, dont le témoignage a été diffusé par [Al-Jazeera](#). Cette femme qui a passé 47 jours en détention arbitraire qualifie son expérience d'*« effroyable »*. Elle a été enlevée le 24 décembre 2023 dans une école de l'UNRWA de la ville de Gaza où elle avait trouvé refuge. Les femmes ont été emmenées dans une mosquée pour être fouillées à plusieurs reprises et interrogées sous la menace d'armes, si violemment qu'elle affirme avoir pensé qu'elles allaient être exécutées. Elles ont ensuite été détenues dans le froid dans des conditions équivalentes à de la torture. *« Nous avons gelé, nous avons les pieds et les mains attachés, les yeux bandés et nous devons rester agenouillées [...] Les soldats israéliens nous hurlaient dessus et nous frappaient à chaque fois que nous levions la tête ou prononcions un mot. »*

Nabila a ensuite été conduite au nord d'Israël, dans la prison de Damon, avec une centaine de Palestiniennes parmi lesquelles des femmes de Cisjordanie. Battue à plusieurs reprises, elle est arrivée à la prison le visage plein d'hématomes. Une fois au centre de détention, les choses ne se sont pas arrangées pour les otages palestiniennes. Lors de l'examen médical, il a été ordonné à Nabila d'embrasser le drapeau israélien. *« Quand j'ai refusé, un soldat m'a attrapée par les cheveux et m'a cognée la tête contre le mur »,* raconte-t-elle.

L'ONG israélienne affirme que des avocats ont présenté des plaintes de violence aux tribunaux militaires. Les juges ont pu voir les signes d'abus sur les corps des détenus mais *« à part prendre note des préoccupations et informer l'IPS, les juges n'ont pas ordonné de mesures pour prévenir la violence et protéger les droits des personnes détenues »*, précise l'ONG israélienne. Pourtant, *« des preuves poignantes de violence et d'abus assimilables à de la torture ont été portées à l'attention de [la Cour suprême](#) par PHRI et d'autres [...] Cependant, cela n'a pas suscité de réaction substantielle de la part de la Cour »*, regrette encore l'organisation.

L'un des témoignages rapporté par PHRI fait état d'agressions sexuelles qui se sont produites le 15 octobre, lorsque des forces spéciales sont entrées dans les cellules de la prison de Ktzi'ot (au sud-ouest de Bersabée), et ont tout saccagé tout en insultant les détenus par des injures sexuelles explicites comme *« vous êtes des putes », « nous allons tous vous baiser », « nous allons baiser vos sœurs et vos femmes », « nous allons*

pisser sur votre matelas ». « *Les gardiens ont aligné les individus nus les uns contre les autres et ont inséré un dispositif de fouille en aluminium dans leurs fesses. Dans un cas, le garde a introduit une carte dans les fesses d'une personne. Cela s'est déroulé devant les autres détenus et devant les autres gardes qui ont exprimé leur joie* », est-il rapporté. Il n'est toutefois pas précisé si ce témoignage concerne des hommes ou des femmes.

SOUS-VÊTEMENTS FÉMININS ET INCONSCIENT COLONIAL

Les soldats israéliens se sont illustrés sur les réseaux sociaux posant avec des objets et des sous-vêtements féminins appartenant aux femmes palestiniennes dont ils ont pillé les maisons. Des images qui ont fait le tour du monde et provoqué l'indignation générale. Violation de l'intimité, dévoilement du corps, viol des femmes colonisées : [la domination sexuelle a toujours été une arme majeure caractéristique des empires coloniaux](#). « *Prendre le contrôle d'un territoire, la violence politique et militaire ne suffit pas. Il faut aussi s'approprier les corps, en particulier ceux des femmes, la colonisation étant par définition une entreprise masculine* », explique l'historienne Christelle Taraud, codirectrice de l'ouvrage collectif *Sexualités, identités & corps colonisés* (CNRS éditions, 2019).

Les Palestiniennes payent un très lourd tribut au génocide en cours à Gaza. L'ONU évalue à 9 000 le nombre de femmes tuées depuis le 7 octobre 2023. Celles qui survivent ont souvent perdu leurs enfants, leur mari et des dizaines de membres de leur famille. Il faut évoquer la condition des femmes enceintes qui étaient plus de 50 000 au moment du déclenchement des hostilités et qui accouchent, depuis, sans anesthésie et, le plus souvent, sans assistance médicale. De nombreux nouveau-nés sont morts d'hypothermie au bout de quelques jours. Les femmes dénutries ont du mal à allaiter et le lait infantile est une denrée rare. Les chiffres évoluent chaque jour cependant au 5 mars, au moins 16 enfants et bébés sont morts de malnutrition et déshydratation⁸ à Gaza en raison du siège total et du blocage de l'aide humanitaire par Israël.

(1) Le groupe des huit expertes est composé de la rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes et les filles, ses causes et ses conséquences, Reem Alsalem, de la rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, Francesca Albanese, de la présidente du groupe de travail des Nations unies sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles, Dorothy Estrada-Tanck et de ses membres, Claudia Flores, Ivana Krstić, Haina Lu, et Laura Nyirinkindi. Les expertes des procédures spéciales travaillent sur une base de volontariat. elles ne font pas partie du personnel des Nations unies et ne reçoivent pas de salaire pour leur travail. elles sont indépendants de tout gouvernement ou organisation et travaillent à titre individuel

(2) « UN experts appalled by reported human rights violations against Palestinian women and girls », Nations unies, 19 février 2024.

(3) *Ibid*

(4) « [Rights experts alarmed by reported violations against Palestinian women and girls](#) », 1^{er} mars 2024.

(5) « [Systematic Violations of Human Rights, The incarceration conditions of Palestinians in Israel since October 7](#) », PHRI, février 2024